

Compte-rendu du conseil de l'école maternelle du jeudi 9 juin 2022

- La séance a commencé à 17h pour se terminer à 19h30.
- Prise de note : Mme BORDRON et Mme MARANDON
- Compte-rendu : Mme TESTUCCI, Mme BORDRON et Mme MARANDON
- Ce compte rendu sera transmis au personnel de l'école, aux parents délégués, à Mme l'Inspectrice, au Délégué Départemental, à l'adjoint au maire chargé de l'éducation et des universités et au service de la direction de l'éducation. Et il sera également publié sur le blog de l'école.
- Étaient présents :
 - Enseignants : Mme TESTUCCI, Mme DOURDIN, Mme MANCINELLI, Mme LUNVEN, M. POHL, Mme ARGENTIERI, Mme RAFFY, Mme MARANDON, Mme MULLER, Mme BIVILLE, Mme ROTTIER, Mme BIVILLE
 - Représentant mairie : M. VINCE
 - Coordonnateur péri-scolaire : M. DUFOUR
 - Coordinatrice adjointe péri-scolaire : Mme JASMIN
 - ATSEM: Mme CHAKER, Mme PUYFAGES
 - D.D.E.N : Mme GAUTHIER
 - Parents délégués : Mme KIRAT et Mme KHALFA
- Étaient excusées : Mme GIBERT Inspectrice de l'Education Nationale, M. HAMADACHE responsable éducatif de proximité, et les parents élus, Mme PERRIER-DAVID, Mme OUAKZIZ, Mme ZEGUER, Mme CABARET, Mme KIRAT, et Mme RACHEDI.

Ordre du jour :

1. Bilan de l'année
2. Projets pédagogiques
3. Coopérative scolaire
4. Projet d'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours à compter de la rentrée 2023
5. Point parents délégués
6. Point ville
7. Carte scolaire 2022/2023 et rentrée 2022
8. Questions inscrites à l'ordre du jour

1. Bilan de l'année

- Cette année a été marquée comme la précédente par le COVID, mais avec beaucoup d'assouplissements ces derniers mois, qui ont conduit à un fonctionnement quasi normal.
- La directrice rappelle qu'un protocole est toujours en vigueur : il est de niveau VERT et c'est pour cela que du gel est toujours distribué à l'entrée, et que les familles doivent accompagner leurs enfants se laver les mains en arrivant à l'école.
- Les arrivées des élèves en autonomie à 13h50, testées l'an dernier, ont été reconduites cette année avec beaucoup de succès. Les élèves sont autonomes et calmes. Suite à de trop nombreux abus, Mme TESTUCCI

rappelle cependant que les enfants ne doivent pas se présenter à la porte de l'école seuls (il y a quelques jours, elle a envoyé un SMS à 13h en ce sens). Pour des raisons de sécurité, les accompagnateurs doivent confier les enfants à l'enseignant qui est à la porte.

2. Projets pédagogiques

2.1 Projets divers

- Mme TESTUCCI laisse la parole à Mme DOURDIN.
- Tous les enseignants ont proposé des portes ouvertes de leurs classes aux familles à l'occasion des Semaines de la Maternelle, pour partager avec les enfants une séance de vie à l'école. Les parents ont été invités, s'ils le souhaitent, à faire profiter d'un talent ou d'une activité : chanter en langue étrangère, présenter son sport, s'occuper d'un animal... Le nombre d'inscriptions de parents a été assez varié d'une classe à l'autre et l'équipe craint que les parents qui n'avaient pas d'idée d'activité à montrer ne se soient pas inscrits. L'an prochain, une semaine sera peut-être dédiée aux talents des parents, et une autre à un accueil simple.
- Le carnaval a cette année encore rassemblé tous les élèves du groupe scolaire. La fête a eu lieu "entre nous" et toutes les classes (maternelle et élémentaire) ont défilé les unes devant les autres dans la cour. L'ambiance était très festive et les élèves étaient ravis. Puis chacun a regagné sa classe pour un petit goûter de bonbons. La matinée s'est terminée par une récréation en musique tous ensemble, avec un accès à la cour des CP !
- Plusieurs parents de fratries ont fait savoir aux parents délégués que le budget carnaval était conséquent (3 enfants voire plus entre la maternelle et l'élémentaire) et aimeraient savoir s'il est possible à l'avenir que les costumes soient faits en classe, comme par exemple à l'école Albert Camus. L'équipe y réfléchit depuis l'an dernier mais c'est un projet à part entière, qui nécessite beaucoup de temps de préparation en classe. Les enseignants se poseront la question l'an prochain. En attendant, l'équipe propose de développer l'imagination : chacun peut se « déguiser » avec des tenues déjà à la maison, sans nécessité d'acheter un costume exprès ! Enfin, rien n'est obligatoire, et l'école peut prêter des accessoires aux enfants non déguisés qui le souhaitent.
- La chorale a repris et tous les élèves de l'école se retrouvent le mercredi matin en trois groupes pour chanter les chants appris cette année. Une représentation sera proposée aux familles le jour de la kermesse !
- Une liaison crèche/école a pu être mise en œuvre ces dernières semaines. Le partenariat s'est fait avec la crèche Flora Tristan. Des futurs élèves, avec leur EJE, sont venus trois matins pendant environ 2h en immersion dans des classes de Petite Section.
- La directrice est en discussion depuis plusieurs mois avec les structures petite enfance du quartier pour demander l'ouverture d'une classe passerelle à la rentrée 2023. Comme il y a une pénurie de recrutement sur les équipements petite enfance Villeurbannais, la direction de la crèche Flora Tristan a estimé qu'ils ne seront pas suffisamment en nombre pour détacher du personnel pour créer une classe passerelle. Mme TESTUCCI s'est rapprochée de la MSCB pour voir s'il est possible de monter le projet avec la crèche Babil'home.
- Le projet de liaison GS/CP a été complètement revu suite au dédoublement des classes de GS, et démarrera pleinement l'an prochain si le Covid ne bloque rien. Faciliter la continuité GS/CP permet d'aménager les ruptures qui peuvent être des freins importants dans les apprentissages. Dès le début d'année, les enseignants ont travaillé en binômes de classes GS/CP, et cette période, les activités, différentes pour les binômes, sont très riches : observations, échanges de classes, échanges d'élèves, lectures offertes par des CP en GS, correspondance scolaire ou cahier navette, utilisation de matériel de CP (taille-crayon, bâton de colle), modalités de passation de consigne, présentation des cahiers de contrat... Et les enseignants continuent d'harmoniser leurs outils et méthodes : MHM, images de CODEO... Des interventions du RASED permettent aussi aux élèves de se construire une représentation de leur futur travail de lecteur et de scripteur.
- En toute fin d'année, les élèves iront découvrir des salles de classes et des enseignants du niveau de l'année prochaine ! Les élèves ne seront pas forcément l'an prochain dans la salle visitée ni avec l'enseignant d'accueil, mais cela permettra de créer une étiquette de porte-manteau provisoire pour la rentrée ! Et ce jour là, les GS vivront un petit retour en enfance dans des classes de TPS et PS.

- Enfin, des portes ouvertes vont être proposées aux parents des nouveaux élèves, le mardi 5 juillet entre 17h15 et 18h45. Ceci pour leur permettre de visiter l'école avec leurs enfants. Ils seront accueillis par plusieurs enseignants.
- M. VINCE s'interroge sur des demandes entreprises par la MSCB pour la classe passerelle. Mme TESTUCCI répond qu'elle a tenté de trouver des structures partenaires mais que le projet n'a pas pu aboutir avec la crèche Flora Tristan. Elle avait privilégié cette structure car une classe passerelle est déjà rattachée à la MSCB pour la CAF, et qu'un lien existe déjà avec la présence du centre dans les locaux de l'école.
- M. Vince ajoute qu'un double financement Guesde-Camus pourrait être envisagé. Le problème de la non ouverture de la classe passerelle est effectivement dû à une pénurie de recrutement importante d'EJE dans les crèches. Or ce sont les EJE qui interviennent dans les classes maternelle dans le cadre des classes passerelles. De plus, le temps de formation des personnels étant long, cela crée des difficultés de recrutement. A l'échelle académique, il y a aussi beaucoup de fermetures de classes passerelle.
- Mme KIRAT demande à quoi correspond une classe passerelle. Mme TESTUCCI explique que ce dispositif permet de détacher une EJE de la crèche pour venir dans une classe de maternelle le matin et de raccompagner à la crèche les élèves qui ne sont pas prêts pour rester à l'école l'après-midi. Ce dispositif est à destination par exemple des élèves qui ne sont pas propres pour la sieste, ou pour les familles qui ont des problèmes de garde. Tout est à définir dans le projet.
- Mme CHAKER et Mme PUYFAGES ajoutent que ce dispositif est craint par les ATSEM en particulier car cela implique de changer des couches. Mme TESTUCCI affirme que les enfants qui ne sont pas propres ne seront pas accueillis à l'école.

2.2 Projet d'école

- Mme TESTUCCI laisse la parole à Mme ARGENTIERI.
- Le nouveau projet d'école est en cours de finalisation. En voici les grandes lignes :

Parcours maternelle :

- Constat : difficultés langagières des élèves (lexique, syntaxe, mutisme, expression orale, bilinguisme...), difficultés dans la découverte des nombres et leurs utilisations (composition / décomposition, résolution de problèmes...)
- Actions à poursuivre : utilisation d'outils spécifiques en langage (Narramus, Apprentilangue...), temps de langage spécifiques, rituels mathématiques...
- Pistes retenues : renforcement de la liaison GS/CP, travail sur le sens donné à l'école, enrichissement des activités liées à la littérature de jeunesse grâce à la coordinatrice Mini-Mixes

Parcours citoyen et éco-citoyen :

- Constat : inégalités dans la cour de récréation, pas/peu de tri du papier au niveau de la mairie, manque d'exploitation du coin jardin
- Actions à poursuivre : utilisation des médias (blogs, mails, SMS), ouverture culturelle (sorties scolaires), valorisation des actions culturelles avec les Mini-Mixes
- Pistes retenues : prévention des attitudes discriminatoires dans la cour, accent sur le développement durable (gestes au quotidien) et gestion des déchets

Parcours d'éducation artistique et culturelle :

- Constat : besoin d'harmonisation des pratiques
- Actions à poursuivre : chorale, parcours lecteur, partenariat avec les structures culturelles
- Pistes retenues : temps fort autour d'une action culturelle

Parcours éducatif de santé :

- Constat : difficultés verbaliser ses émotions, à prendre soin de soi (alimentation, sommeil, écran), gestion de sa frustration
- Actions à poursuivre : service sanitaire des étudiants infirmiers, action de prévention dentaire, lien LAP
- Pistes retenues : rencontre sportive par binômes de classes sur une journée banalisée, dispositif « 30 min d'Activité physique quotidienne APQ », label « Génération 2024 »

Cette labellisation a d'ailleurs été validée et doit être présentée en conseil d'école. Ce label « Génération 2024 » pour les écoles et établissements scolaires vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes. Il a été proposé en lien avec l'organisation des jeux olympiques en France et il a pour objectifs :

. Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire, notamment par l'organisation d'un événement commun (rencontre sportive par binômes de classes)

. Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques (journée nationale du sport scolaire)

Climat scolaire :

- Constat : peu de conflits violents entre élèves, organisation de multiples projets visant à faire du lien avec les parents, locaux accueillants et mis en valeur (par les classes et les parents délégués)
- Actions à poursuivre : modalités d'accueil et départ, aménagement de l'espace (notamment GS)

Relations aux familles :

- Constat : relations école/familles apaisées et sereines, investissement des parents délégués, problèmes de santé des élèves (surpoids, surexposition aux écrans)

Mme KIRAT s'interroge sur le moyen d'évaluation de la surexposition aux écrans par l'équipe enseignante.

Mme ARGENTIERI et Mme TESTUCCI répondent que cela s'observe beaucoup au travers du dialogue avec les élèves ou entre élèves, par leur temps de concentration, leur attirance pour les écrans au sein même de l'école ou avec leurs parents.

- Actions à poursuivre : participation des parents à des moments conviviaux (BCD, jeux...), semaines de la maternelle, blog de l'école, blogs de classe, forum de l'école

Il sera d'ailleurs reconduit et même étendu : il aura lieu mardi 27/09 à l'école Jules Guesde et le jeudi 06/10 à l'école Camus.

• Les trois axes ont été définis ainsi :

- Axe 1 : Comprendre et produire du langage oral dans chaque situation rencontrée au quotidien

Objectifs pour l'axe 1 :

- Favoriser et valoriser la prise de parole
- Améliorer la communication orale : syntaxe et lexique
- Comprendre et mobiliser le langage mathématique

- Axe 2 : Construire son métier d'élève

Objectifs pour l'axe 2 :

- Partager des expériences scolaires communes
- Accompagner l'enfant vers le statut d'élève
- Prendre conscience de l'égalité de tous
- Axe 3 : Favoriser la réussite de tous les élèves en soutenant la co-éducation

Objectifs pour l'axe 3 :

- Accompagner le parent d'enfant vers le parent d'élève
- Ouvrir l'école aux parents
- S'appuyer sur les partenaires de l'école

Mme KIRAT demande comment ouvrir l'école aux parents.

Mme ARGENTIERI donne l'exemple de venir faire des jeux de société en classe, des semaines de la maternelle, de lectures en BCD etc.

2.3 Projets pédagogiques annuels

- Mme TESTUCCI laisse la parole à M. POHL.
- Le premier projet annuel pour 2021/2022 s'intitulait « Bouge ta nature ».

Il s'est inscrit dans un ensemble d'actions (notamment les chants de la chorale) réalisées tout au long de l'année avec pour thème : « Bien dans ma tête, bien dans mes baskets ».

Ce projet était subventionné par la ville à hauteur de 800€ (pour 1900€ d'animation) et également pour une grande partie du transport (5 autocars sur 6).

Une sortie à L'Iloz, au Grand parc de Miribel Jonage, a été organisée pour toutes les classes :

- Mardi 7 juin pour les classes : GS5A de Charlène ROTTIER, GS5B de Sarah MULLER, GS6A de Florence MANCINELLI, GS6B de Magali MARANDON
- Mardi 14 juin : PS1 de Stéphane POHL, TPS2 d'Alice TESTUCCI, PS9 de Agathe BORDRON, GS7 d'Alicia BIVILLE
- Mardi 21 juin : PMS3 de Noémie DOURDIN, MS8 d'Angélique ARGENTIERI, MS10 de Anna LUNVEN

La journée se divise en deux parties : une promenade sur un sentier à proximité du lac de Miribel, et une animation. Avec les animateurs, les élèves réalisent plusieurs activités : un parcours (plus ou moins sportif) en

forêt, la découverte d'un jardin aménagé, la rencontre avec des animaux de la ferme, un parcours yeux bandés...

- Le second projet consistait en la poursuite de l'élaboration, par les élèves, du journal d'école, la « P'tite Gazette ». Le contenu est toujours varié et réalisé par et pour les enfants : jeux, coloriage, reportage, histoire, bricolage, documentaire, compte rendu de visite, etc. Il a été entièrement financé par la ville (340€). Ce projet ne sera pas reconduit l'an prochain à l'identique car il ne pourra plus être financé dans le cadre des actions pédagogiques annuelles. Il y a eu 5 numéros en 3 ans, depuis l'année scolaire 2018/2019. Jusqu'à présent, les exemplaires étaient distribués gratuitement aux familles. L'année prochaine, il n'y aura qu'un seul numéro et il sera financé par la coopérative scolaire.

- Mme TESTUCCI laisse la parole à Mme MULLER pour les actions pédagogiques annuelles.
- Pour 2022/2023, la procédure a changé. La Ville soutient la communauté éducative et accompagne les partenaires intervenants en proposant des appels à projets sur les temps scolaire et périscolaire. C'est donc la mairie qui a lancé l'appel à projet. Pour la finalisation de ces projets écrits par l'équipe, la directrice sera en lien avec Lucie GALLONE, coordinatrice Mini Mixe

Plusieurs projets ont été écrits, certains communs à toute l'école maternelle et d'autres par groupe de niveaux.

- Concernant les projets communs, l'équipe a sélectionné le projet « Ebulliscience » qui consiste à des matinées d'éveil scientifique. C'est un projet qui pourrait créer d'avantage de lien avec l'élémentaire et le périscolaire qui participent déjà à cet éveil.

La deuxième demande des projets communs concerne un partenariat avec l'ENM de Villeurbanne autour de la musique (chorale, musique de rue, batucada etc.). Une demande de sortie au centre Léo Lagrange a été faite en lien avec ce projet.

- Pour les niveaux TPS/PS/MS, une demande de « une conteuse au château » avec la compagnie Zéotrope a été faite. Ce sont des ateliers de « racontage », d'expression corporelle autour d'un conte au château de Chamagnieu. Le projet s'achève avec une grande fête du conte. Une demande de sortie au théâtre du Tonkin a été faite en lien avec ce projet.

- Pour les Grande Section, la demande de projet s'intitule « little beaux arts ». Cela consiste en la découverte de l'art et de l'histoire de l'art par des mini-expositions, des jeux et des lectures. Les demandes de visites associées sont une demande de sortie au musée des beaux arts de Lyon ou la visite « par ici les graffitis » (visite guidée dans les rues sur le thème de l'art).

- En plus de tout cela, de la billetterie a été demandée pour une sortie commune à tous les niveaux au cinéma Toboggan à Décine (accessible en tramway).

- Mme TESTUCCI laisse la parole à M. DUFOUR pour nous présenter un petit bilan de la commission restauration qui a eu lieu à l'école cette année.

- M DUFOUR explique qu'une visite de la cuisine centrale a été organisée pour les élèves délégués des classes élémentaires et de Grande Section de maternelle. La trentaine d'élèves étaient accompagnés d'Estelle THEVENET la directrice de l'élémentaire, d'une ATSEM, ainsi que de parents délégués accompagnateurs et de deux animateurs. Cette sortie a été appréciée des élèves et M. DUFOUR réfléchit à élargir la visite à tous les élèves de l'école. En attendant, une exposition photo de cette visite est prévue devant l'école élémentaire puis devant l'école maternelle. Mme KIRAT demande si cette exposition pourra être renouvelée en début d'année prochaine pour les nouveaux élèves. M. DUFOUR répond que l'exposition sera affichée dans la cantine.

- En cette fin d'année, il est prévu que les 5 unités de Grande Section aillent mettre le couvert en amont du repas. Ils seront accompagnés d'enseignants et d'ATSEM. Cela durera environ un quart d'heure. Ce temps permettra aussi de faire la transition vers le CP car les élèves demi-pensionnaires de GS mangeront au self d'ici quelques jours. Ainsi, ils apprendront notamment à prendre et à porter son plateau.

3. Coopérative scolaire

- Mme TESTUCCI laisse la parole à Mme LUNVEN, mandataire OCCE.
- La coopérative est alimentée de plusieurs façons :
 - les cotisations des familles : un peu plus de 4200€ cette année
 - les bénéfices des ventes organisées par les parents

- les bénéfices des ventes exceptionnelles : presque 600€ pour les marchés (360€ pour celui d'hiver et 230€ pour celui de printemps) et environ 700€ pour les photos de classes (la vente de torchons réalisée en fin d'année dernière avait rapporté très peu d'argent et n'a pas été reconduite).
 - Les dépenses sont partagées ainsi :
 - les adhésions et assurances OCCE : 740€
 - les sorties scolaires (par exemple 730€ pour que toutes les classes aillent voir un spectacle au Tonkin)
 - des dépenses diverses comme par exemple les bonbons pour le carnaval ou le rachat de livres perdus par les familles pendant le confinement
 - Concernant ce qui avait été évoqué au dernier conseil (possibilité de faire une sortie supplémentaire en fonction des bénéfices des ventes exceptionnelles), le contexte (calendrier, protocoles sanitaires, réécriture du projet d'école...) n'a pas permis à l'équipe d'y réfléchir. L'excédent sera à ajouter aux bénéfices de la kermesse pour de futurs projets pédagogiques, dont les montants peuvent différer d'une année à l'autre.
 - Actuellement, des dépenses sont aussi en cours pour la préparation de la kermesse. Toute l'équipe organisatrice espère que les bénéfices seront importants. Les parents élus ont organisé une vente qui a rapporté plus de 250€ et a permis l'achat des deux gros lots de la future tombola : un vélo et une trottinette.
 - L'équipe va réfléchir à diminuer le montant de la coopérative à 20€ l'an prochain.
 - La directrice souhaite avoir un retour des parents délégués sur le marché d'hiver et le marché de printemps, ainsi que pour les photos de classe.
- Mme KIRAT répond qu'elle n'a pas eu de retour à ce sujet.
- Mme TESTUCCI interroge les parents d'élèves pour savoir si le calendrier des sollicitations financières est approuvé par les parents, si ce n'est pas trop ou trop souvent.
- Mme KIRAT répond qu'elle n'a pas eu non plus de retour des autres parents à ce sujet.
- Mme TESTUCCI interroge les membres présents sur le calendrier des sollicitations financières des parents : vente des photos, actions à visée lucrative... Et plus particulièrement sur les dates de demande de cotisations OCCE, et les relances auprès familles qui n'ont pas payé en septembre (plus de 400€ cette année). Mme KIRAT n'a pas d'avis sur le sujet mais signale que les familles sont demandeuses de savoir à quoi servent les 25 euros. Mme TESTUCCI précise que cela est expliqué sur le mot de début d'année et que le prix de chaque sortie est indiqué sur les mots collés dans les cahiers de liaison en amont de la sortie.
 - Mme LUNVEN propose d'ajouter l'an prochain un exemple d'estimation du coût des différentes activités menées pendant l'année lors de la demande de la cotisation.
 - L'objectif pour l'équipe est de baisser au maximum la cotisation demandée aux familles en prenant en compte au fil des années les aides de la mairie et les bénéfices exceptionnels (kermesse, ventes etc.).
 - La directrice rappelle que l'OCCE est garant de la gestion financière de l'école et que les cotisations servent à financer des projets non obligatoires.
 - Le photographe étant le même que celui de l'école élémentaire, les directrices essaieront d'organiser l'an prochain des photos de fratricoles inter-école, mais cela se ferait en deux temps afin que les deux écoles en bénéficient financièrement de manière partagée.

4. Projet d'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours à compter de la rentrée 2023

- Cet hiver a eu lieu une consultation, à laquelle ont participé plus de 4600 parents et acteurs professionnels. Une très large majorité ont exprimé le souhait d'un passage à 4 jours d'enseignement : 66% des parents et 77% des professionnels.
- Le changement de rythme scolaire sera mis en place en septembre 2023, avec une semaine de 4 jours d'enseignement et un accueil de loisir le mercredi matin.
- Le code de l'Éducation prévoit que le projet d'adaptation de la semaine scolaire doit faire l'objet d'une proposition conjointe de la commune et des conseils d'école auprès de la DSDEN.
- La directrice laisse donc la parole à M. VINCE sur ce sujet.
- M. VINCE explique qu'il a été décidé de faire un référendum sur l'ensemble du projet d'organisation de la semaine scolaire. Cette consultation était à destination de tous : membres du péri-scolaire, enseignants, parents d'élèves. Tout le monde s'est emparé du dispositif et la nouvelle organisation a été tranchée assez majoritairement : les 2/3 des parents et beaucoup d'enseignants ont voté pour une organisation à 4 jours. Attention, ça n'est pas un « retour » à la semaine de 4 jours mais bien le commencement d'une nouvelle organisation avec notamment l'accueil du mercredi matin. Ce temps aura vocation de réelles qualités

éducatives, ça ne sera pas une simple garderie. L'objectif est aussi de retravailler le temps péri-scolaire du soir en supprimant les « temps 1, temps 2 » actuels mais en gardant une souplesse pour que les parents puissent venir chercher leurs enfants de manière échelonnée. M. VINCE ajoute que les partenaires qui répondent pour les appels à projets existeront aussi avec la nouvelle organisation du péri-scolaire. Il y aura un recrutement de personnel qualifié, un plan de dé-précarisation des animateurs.

- Les ATSEM présentes s'inquiètent sur leur implication dans la matinée du mercredi, et demandent si elle seront sollicitées pour la réflexion de leurs missions dans cette nouvelle organisation. M. VINCE répond qu'ils ne savent pas encore qui va se positionner sur l'accueil du mercredi matin.
- Mme GAUTHIER demande ce que cela changerait pour les ATSEM de passer à la semaine de 4 jours si le temps scolaire ne change pas. Mme CHAKER répond qu'avant, le mercredi les ATSEM avaient du temps d'entretien.
- Mme TESTUCCI ajoute que les horaires des ATSEM vont être réfléchis pour avoir des temps de discussion et de concertation communs avec les enseignants, chose qui n'existe pas actuellement.

- M. VINCE ajoute qu'un temps d'aide au devoir sera instauré. Les enseignants pourront se porter volontaires. La durée sera à déterminer par rapport au niveau de classe et à l'âge des élèves. Un élève ne pourra pas faire 4 soirs d'aide au devoir mais d'après les estimations plutôt 2 soirs par semaine. Les journées cumulant le temps péri-scolaire du matin et le péri-scolaire du soir jusqu'à 18h30 seront proscrites.
- Mme MULLER demande comment seront répartis les élèves dans les différents temps. M. DUFOUR répond que le mieux serait d'avoir deux groupes d'aide aux devoirs de 24 élèves. Sur ces groupes, il faudrait un enseignant avec un animateur. D'ici là il faudra travailler sur les modalités à mettre en place, sur l'organisation, la pédagogie etc.

- Mme DOURDIN demande si une réflexion a été menée pour réduire le temps méridien.
- M. VINCE répond que le temps de 2h10 est incompressible. Les restaurants scolaires ne sont pas assez grands pour diminuer le nombre de services. Beaucoup d'écoles ont besoin de 3 services.
- Mme KIRAT ajoute que ce temps est très long pour les plus jeunes externes qui s'endorment avant d'arriver à l'école.
- Mme ARGENTIERI répond que les élèves peuvent arriver un peu plus tard l'après-midi après avoir dormi chez eux. Cela se fait d'ailleurs déjà pour quelques élèves cette année sur l'école et dans beaucoup d'autres écoles, notamment quand les salles de couchette sont trop petites.

5. Point parents délégués

- L'association PEEP de Mme GUELBI a financé la venue de la Compagnie de théâtre Zéotrope. Tous les élèves vont assister au spectacle « En route pour le pays des rêves » vendredi 10 juin. Trois séances sont prévues dans la grande salle de motricité. Le coût, de 4,60€ par enfant, est pris en charge par l'association PEEP.
- La kermesse approche et c'est avec beaucoup d'implication que de nombreux parents élus se sont réunis, ont prévu de quoi alimenter la buvette à moindre coût, et ont démarché des commerçants pour avoir des lots pour la tombola (plus de 1000€ de billetterie au total). Toute l'équipe enseignante y participe et des ATSEM également.
- Mme CHAKER ajoute que c'est la première kermesse depuis au moins 12 ans. Elle avait disparu car les parents ne venaient pas aider suffisamment.
- Mme BIVILLE précise que c'est aussi un gros investissement de la part des enseignants.
- Mme MULLER remercie les parents d'élèves de leur implication. Sans eux l'équipe ne se serait pas lancée dans l'organisation d'un événement d'une telle ampleur.

6. Point ville

- La directrice remercie la mairie pour la pose d'une grille de défense à la fenêtre du bureau.
- Un filet a été posé sous le garde-corps de la rampe d'accès à la grande salle de motricité. Ce filet a blessé ce matin un enfant au doigt, à cause d'une extrémité en ferraille apparente. La directrice a fait une D.I. mais s'étonne que ce genre d'équipement installé par la ville puisse se révéler dangereux pour les enfants.
- Des verrous ont été posés sur de nombreuses portes, par rapport au plan anti-intrusion (plan de confinement). Mme TESTUCCI a demandé à ce que la société revienne car des portes avaient été oubliées

mais on lui a répondu qu'aucun verrou ne devait être posé sur les portes de couchette. La directrice ne comprend pas comment protéger alors les enfants qui font la sieste.

- M. VINCE répond qu'en cas d'alerte intrusion, les enfants de la couchette doivent être réveillés et rapatriés dans leur classe. Mme DOURDIN donne l'exemple de sa couchette qui ne donne pas sur sa classe et Mme MULLER explique que la porte attenante à cette couchette s'ouvre du mauvais côté. Mme TESTUCCI déplore un problème de communication dans ce genre de situation. Même le gardien n'était pas au courant de la pose de ces verrous.

- Les points suivants sont toujours en attente :

- pose de panneaux indicatifs aux entrées respectives de l'école élémentaire et de l'école maternelle
- demande de rencontre du service des Espaces Verts au sujet du pourtour d'un arbre
- installation du TBI en salle de motricité
- réparation d'un vélo
- horloge-calendrier du hall défectueuse
- infiltration au plafond dans le bureau de direction

La directrice regrette amèrement que les délais de traitement soient si longs. Toutes ces demandes ont été faites il y a plusieurs mois voire plusieurs années, et sont évoquées en vain à chaque conseil d'école. M. VINCE souligne les éléments qui ont quand même été pris en charge.

- Mme TESTUCCI déplore également un manque de communication suite au cambriolage : le téléphone a été remplacé au bout de presque 1 an, et la sono a été remplacée par un modèle inadapté.

- Mais la directrice se désole surtout du manque de réactivité et de suivi de la mairie dans la gestion du mobilier des GS. Les déménagements réalisés n'ont pas été faits comme cela avait été demandé. Et à ce jour, et malgré toutes nos demandes, nous rencontrons encore de nombreux problèmes : meubles manquants, meubles cassés, meubles partiellement livrés, meubles non débarrassés.

- Mme BIVILLE s'étonne que M. DACOSTA ait été surpris lorsqu'un meuble est tombé sur un élève alors que Mme TESTUCCI précise que ce problème est arrivé dans d'autres écoles.

- La directrice conclut en soulignant que la ville a mis beaucoup de budget en place pour l'ameublement des classes dédoublées mais que la gestion est très lourde pour les enseignants et que la communication avec les services concernés est chaotique.

- Mme KIRAT demande à M. VINCE quand aura lieu la mise à niveau de l'impasse qui longe le périphérique. Cela a été évoqué lors du conseil d'école élémentaire. Il était également question de nettoyer le mur des crottes d'oiseaux. La mairie est au courant mais rien n'est fait. Mme TESTUCCI ajoute que cela avait été également abordé lors de notre dernier conseil d'école.

- M. VINCE explique que ce sont les services de la métropole qui doivent s'occuper de revêtir le sol boursouflé et de changer les portiques. Les signalements ont été faits au service concerné.

- Mme KIRAT pose la question de la raboteuse qui avait été évoqué lors du dernier conseil d'école. M. VINCE répond que les services de la métropole prennent du temps. Mme MULLER demande s'il n'est pas possible de prioriser les abords des écoles. M. VINCE répond que chacun défend ses intérêts.

- M. VINCE annonce que des travaux de réaménagement de la circulation des abords de l'école auront lieu aux prochaines vacances de la Toussaint. Un sens unique sera mis en place pour les rues des Roses et de l'Avenir avec un double sens cyclable (bande au sol). Ce sens a été décidé pour éviter aux enfants de traverser la rue quand on les dépose en voiture. Il y aura sûrement des mécontents parmi les riverains. Un travail d'information et de prévention sera fait en amont des travaux. Ces travaux ont été décidés pour apaiser les arrivées à l'école et maximiser la sécurité.

- Un plan de rénovation des cours d'école est en cours. Les travaux auront lieu été 2025 pour la maternelle. Le groupe scolaire est priorisé car beaucoup de chaleur se dégage de la cour. Il sera nécessaire de mettre dans la boucle toute l'équipe éducative pour co-construire l'aménagement. Un designer d'espace aidera à réaliser ce projet.

7. Carte scolaire 2022/2023 et rentrée 2022

- La rentrée aura lieu jeudi 1er septembre. Comme tous les ans, les listes des classes, ainsi que les groupes pour la rentrée échelonnée, seront affichés la veille de la rentrée à la porte de l'école, soit mercredi 31 août. L'information de l'affichage des listes sera relayée sur le blog.

- Sont attendus pour la rentrée 208 élèves : soit 25 TPS, 62 PS, 61 MS, et 60 GS. La baisse, certainement liée à une chute de la natalité, amorcée ces dernières années continue. Cela engendre une nouvelle fermeture de classe pour les unités de Grands. La directrice s'en inquiète, d'autant plus qu'un immeuble est en construction

rue Jules Guesde, dont la livraison est prévue courant année scolaire 2022/2023. Les classes de Grande Section seront déjà chargées à Guesde mais aussi à Camus.

M Vince partage cette inquiétude et reste vigilant.

- Les élèves seraient répartis de la manière suivante : 4 unités de Grande Section, une classe de Toute Petite Section, et le reste des élèves dans des classes de PS, MS et PS/MS.
- Les enseignants envisagent de déménager à nouveau des classes afin de regrouper toutes les unités de GS à l'étage, qui pourraient ainsi toutes fonctionner de manière dédoublée. Mme TESTUCCI a prévenu Mme l'Inspectrice et à ce jour, on ne sait pas si cela va pouvoir avoir lieu car d'autres déménagements de classes sont prévus sur la ville. On pourrait peut-être envisager de demander l'aide de parents d'élèves.
- Plusieurs enseignants quittent l'école. Alicia BIVILLE était nommée à titre provisoire pour cette année. Magali MARANDON s'oriente vers une spécialisation en éducation inclusive. Mary MAGNOULOUX a perdu son poste suite à son congé parental. Anna LUNVEN ne sera probablement pas en poste à la rentrée car elle a demandé à quitter le département. La remplaçante Agathe BORDRON devrait être rattachée à une autre école de la circonscription à la rentrée. Et Pauline RAFFY a obtenu un poste dans une autre école après deux ans de compléments dans l'école.

Mme TESTUCCI les remercie pour leur investissement dans l'école et tout le travail qu'elles ont fourni ces dernières années.

- Deux nouveaux enseignants ont été nommés sur l'école : Florence MAESO, qui aura normalement une unité de GS, et Margot JULLIEN, qui a déjà travaillé dans l'école en remplacement il y a quelques années.

8. Questions inscrites à l'ordre du jour

- Aucune question diverse n'a été inscrite à l'ordre du jour.